PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 10 JANVIER 2024

CENTRE CULTUREL DES PRES AUX BOIS - Versailles

L'Assemblée Générale Ordinaire de l'Ensemble Vocal Mélisande s'est tenue le 10 janvier 2024 en présence de 40 adhérents présents ou représentés.

En préambule, la Présidente rappelle l'ordre du jour :

1- Rapport Moral - Sabine Albin – Présidente
2- Bilan financier 2022/2023- Michel Hurlin – Trésorier
3- Appel à candidatures pour renforcer le Bureau
4- Questions diverses

1 - Le Rapport Moral est adopté à l'unanimité (Rapport joint)

2 – Le Rapport Financier est adopté à l'unanimité (Rapport joint)

Le Trésorier souligne les bons résultats de la saison 2022/2023 avec les 3 concerts réalisés conjointement avec la chorale Montjoie, dont 2 à Paris et 1 à Versailles, avec partage des frais et des recettes. Les ventes réalisées via Hello Asso se sont élevées à 11 835 € ce qui est montre l'efficacité d'utiliser cette plate-forme.

L'idée générale est d'équilibrer les charges courantes (principalement salaires et charges du chef de chœur) par les cotisations.

Le résultat net de l'exercice est de 661,06 € et les réserves au bilan s'élèvent à 16 836,45 €, soit plus qu'une année de fonctionnement, ce qui donne une certaine sécurité pour l'avenir.

3 – Appel à candidatures pour renforcer le Bureau.

Suite à cet appel, 2 choristes se sont manifestés pour rejoindre le Bureau :

- Lionel Huber (ténor)
- Martine Liboz (soprano) – Tous deux élus à l'unanimité

4 – Questions diverses

La séance est levée à 22h00

Sabine Albin, Présidente **Philippe Chevalier, secrétaire**

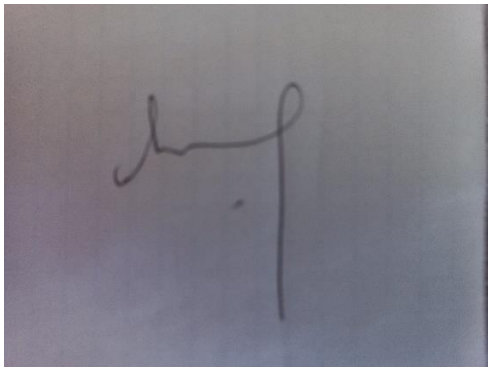

Ensemble Vocal MELISANDE
2 bis, place de Touraine - 78000 VERSAILLES
✉ 14 bis, rue Paul Fort 78140 VELIZY – 06 68 43 08 12